



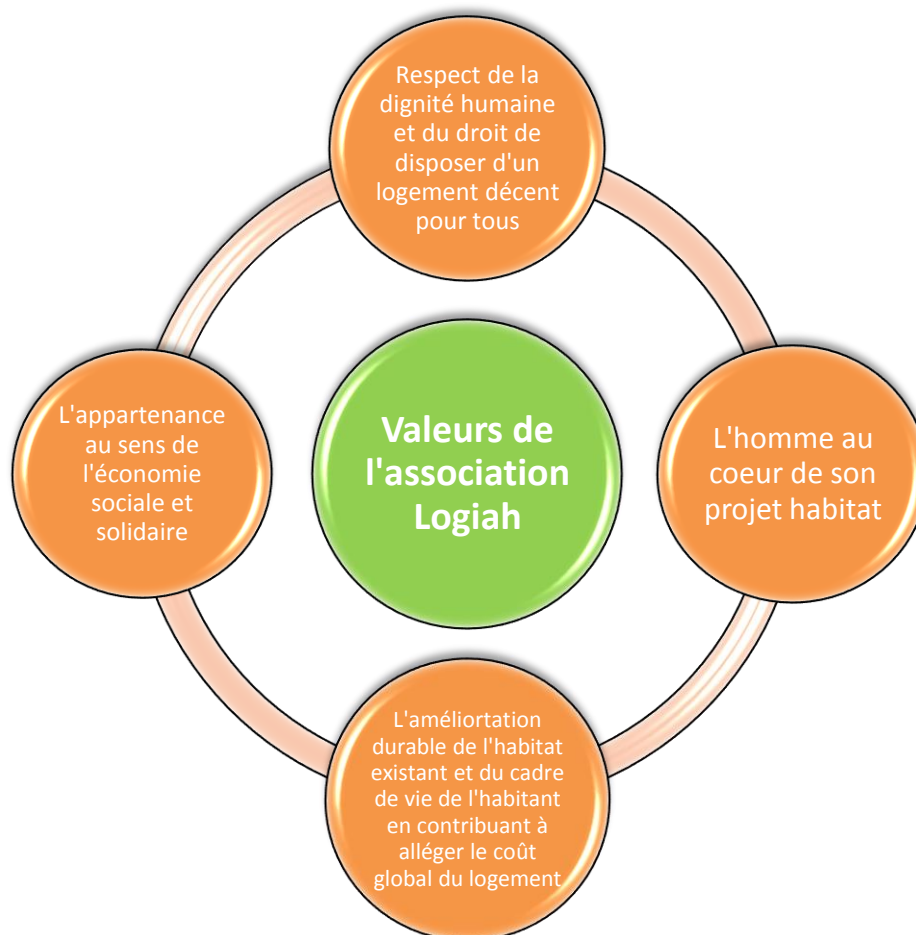
**Action d'information et de
sensibilisation pour l'amélioration de
l'habitat dans les Alpes de Haute
Provence**

1. L'ASSOCIATION LOGIAH

1.1. Présentation de l'association

Logiah est une association loi 1901, reconnue service social d'intérêt général par les pouvoirs publics. Logiah accompagne les mal-logés dans leurs démarches pour que leur projet d'habitat se concrétise. Nous faisons le lien entre les collectivités, l'habitant et les organismes financeurs.

Depuis l'origine, notre action se fonde sur un projet social centré sur deux axes. Le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux de la personne et la conviction que l'intégration sociale passe par l'accès et le maintien dans un logement décent, accessible et situé dans un environnement propre à favoriser l'épanouissement de chacun.



Quels sont nos moyens ?

L'association Logiah est rattachée au réseau FAPIL, implanté au niveau local, régional et national articulé autour de 9 organisations territoriales. Cette présence lui permet d'agir de

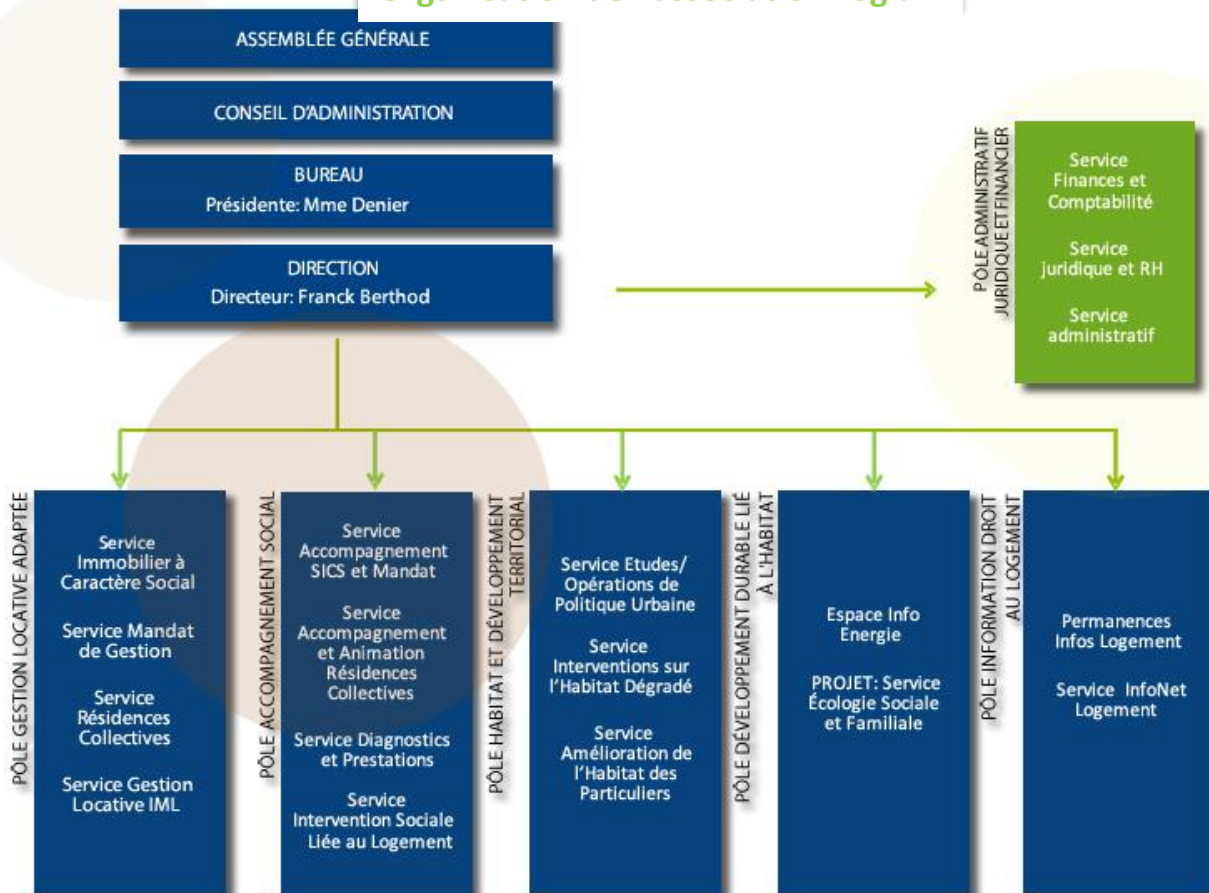
façon efficace sur les politiques territoriales de l'habitat et sur les politiques nationales en partenariat avec les collectivités publiques.

Notre mouvement représente un réseau associatif de femmes et d'hommes compétents dont la mission prioritaire est d'améliorer de façon durable l'habitat existant et les conditions de vie de l'habitant.

Quels sont nos atouts ?

- ⇒ La force d'un réseau œuvrant pour un même projet social : placer l'habitant au cœur de son projet et agir dans son intérêt,
- ⇒ Des compétences pluridisciplinaires qui nous permettent de concevoir, réaliser et assurer le suivi des projets de rénovation de l'habitat dans son ensemble,
- ⇒ Un ancrage territorial qui nous assure la proximité et une parfaite connaissance du terrain, un lien profond avec le tissu social environnant et les collectivités territoriales,
- ⇒ Une exigence permanente sur la qualité des services rendus aux personnes (conseil et accompagnement),
- ⇒ Une capacité d'innovation et de flexibilité : facultés et capacités à travailler sur des situations compliquées.

Organisation de l'association Logiah



1.2. Focus sur le Pôle HDT...

1.2.1. Quelques chiffres

353 personnes venues se renseigner pour des aides à l'amélioration de l'habitat ou un projet de travaux.

Aides financières octroyées à **130** propriétaires occupants à faible ressources, copropriétés ou bailleurs, pour un montant total de 3,47 millions d'euros de travaux TTC et 1 452 591 euros de subventions ;

208 diagnostics techniques réalisés sur tout le département :

- ✓ Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne,
- ✓ Pour la sensibilisation à l'efficacité énergétique,
- ✓ Pour l'adaptation des logements ;

3 PIG de détection et lutte contre l'habitat indigne ;

2 suivis animation d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (RU et Copropriétés) ;

1 Bureau de l'Habitat afin d'accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux ;

1 animation d'une opération de ravalements de façades ;

1 étude pré-opérationnelle d'OPAH RU ;

1 étude pré opérationnelle LHI.

1.2.2. Le service Amélioration de l'Habitat des Particuliers

Le service Amélioration du parc résidentiel existant offre une aide administrative, technique et financière aux propriétaires du département souhaitant s'engager dans un projet de travaux d'amélioration de l'habitat (hors territoire en opération programmée sur les aides ANAH). Une compétence reconnue à travers :

- Un agrément départemental en ingénierie sociale, technique et financière obtenu en 2011:
- Une convention avec le Conseil Départemental 04 :
- Des conventions nationales et locales avec les caisses de retraite:
 - ⇒ Pour l'intervention en AMO sur les dossiers ANAH ;
 - ⇒ Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées ;
 - ⇒ Sur des aides à l'habitat.

Depuis fin 2011, une intervention comme opérateur reconnu de l'Etat et du Conseil Départemental 04 dans le cadre du nouveau programme « Habiter mieux ».

1.2.3. L'accompagnement des retraités et des personnes handicapées du département pour un maintien à domicile dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental 04

60 retraités ont été accompagnés par Logiah/PACT 04 en 2015 et ont pu bénéficier conjointement ou séparément d'une aide financière du Conseil Départemental 04, de leur caisse de retraite ou de l'ANAH. Ils ont également bénéficié d'une réduction de leur frais

d'honoraires pour le montage de leur dossier ANAH grâce à la mise en place de la convention de financement avec le Conseil Départemental 04.

40 demandes de retraités portaient sur des travaux d'adaptation du logement pour des personnes âgées ou handicapées. Ils ont pu bénéficier d'une aide à l'amélioration de l'habitat de l'ANAH, du Conseil Général 04 ou de leur caisse de retraite en fonction de leurs ressources, de leur caisse de retraite ou de leur niveau de dépendance.

19 demandes de personnes âgées portaient sur des travaux destinés à réduire les charges énergétiques liés à leur habitation afin de continuer à vivre chez eux dans de bonnes conditions de confort, 2 demandes portaient à la fois sur des travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement (comptabilisées également dans le volet précédent). Leurs travaux ont pu bénéficier de subventions de l'ANAH, de l'Etat au titre du programme «Habiter Mieux » et du Conseil Général 04 dans le cadre du CLE (Contrat Local d'Engagement) signé avec l'Etat. 2 d'entre elles portaient sur des travaux de réhabilitation d'un logement très dégradé. 3 demandes concernaient des travaux pour améliorer le confort de la personne retraitée ou des mises aux normes.

Le vieillissement important des populations ainsi que la tendance à vivre de plus en plus seul sont des critères importants pour déterminer les orientations futures. Les besoins sociaux alliés à une volonté d'améliorer le « vivre ensemble », d'augmenter les relations intergénérationnelles, a fortiori sur les territoires ruraux les plus reculés du département, conduisent à mettre en œuvre des actions pour lutter contre l'isolement et l'inadaptation des logements aux besoins des populations actuelles.

Le constat énergétique et l'ancienneté du bâti dans les territoires les plus reculés du département mettent également en évidence les besoins en rénovation des logements. La sensibilisation et l'information sur cette thématique sont essentielles pour répondre aux besoins des populations et lutter contre la précarité énergétique.

L'action proposée par l'association Logiah permettra aux populations les plus isolées du département, mais aussi aux acteurs locaux, d'accéder à une sensibilisation et une information de proximité qui fait aujourd'hui défaut autour du maintien à domicile, de l'amélioration énergétique des bâtiments et des travaux pouvant être engagés sur le logement.

2. L'action LIB' Habitat

2.1. Fiche action

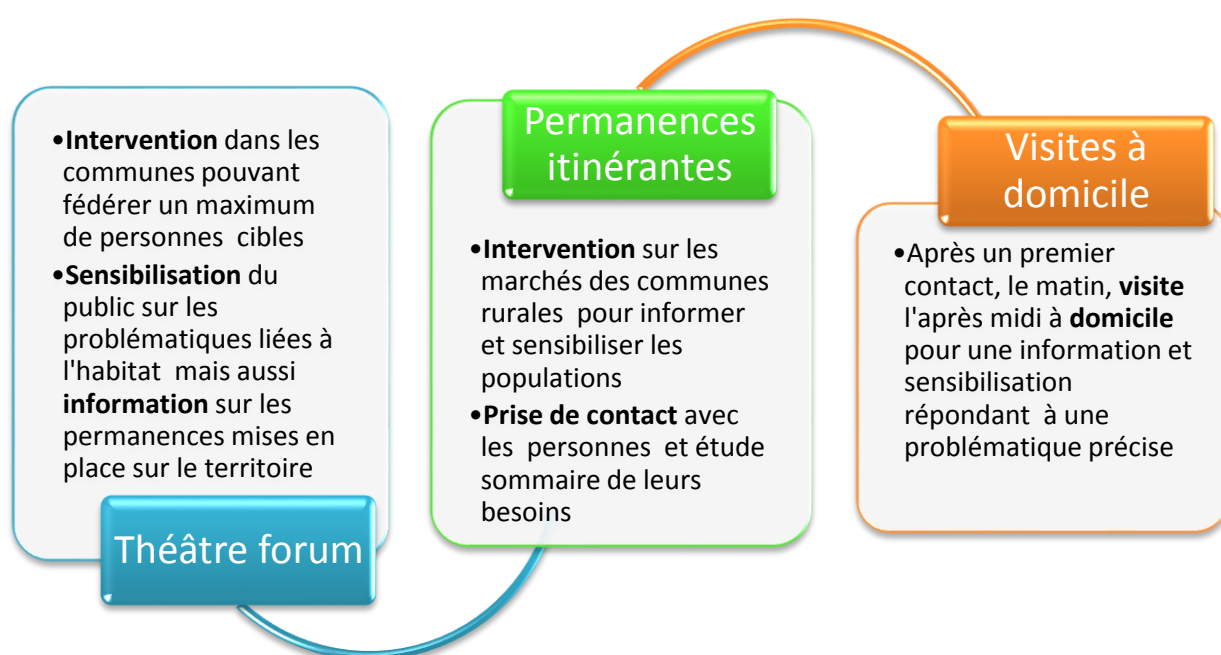
TITRE DE L'ACTION	LIB'Habitat (Logiah Info bus) <i>En route vers l'amélioration de l'habitat !</i>
ACTION	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un théâtre forum itinérant, sur les thématiques de l'habitat :<ul style="list-style-type: none">○ du maintien à domicile des personnes âgées○ de l'amélioration énergétique• Mise en place d'une permanence itinérante de sensibilisation et d'information sur l'amélioration de l'habitat en matinée sur les marchés de communes rurales• Visites de sensibilisation en après-midi, après les permanences, sur les lieux de vie des occupants
PUBLIC VISE	<ul style="list-style-type: none">• Les propriétaires occupants, aux revenus modestes et très modestes• Personnes de 60 ans et plus, résidant à domicile dans les territoires ruraux du département des Alpes de Haute Provence.• Les aidants et personnes relais des occupants.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none">1. Organisation d'événements sous forme de théâtre forum dans les communes choisies (cf. carte descriptive page 10), pour sensibiliser les populations des problématiques de l'habitat, de la rénovation énergétique et du maintien à domicile de manière ludique et fédératrice. Ce média a aussi pour but d'informer les populations des dispositifs d'aides existants ainsi que des permanences mises en place par le biais de cette action. L'événement sera organisé en partenariat avec une compagnie de théâtre des Alpes de Haute Provence. Un stand d'information sera installé avec une personne de l'association Logiah pour répondre aux éventuelles questions techniques et/ou administratives des personnes.

	<ol style="list-style-type: none"> 2. Mise en place de permanences itinérantes grâce à un véhicule aménagé pour l'accueil du public. Les permanences seront réalisées sur les lieux de rencontres des villages ruraux (marchés), le matin, et seront tenues par des personnes de l'association, formées pour répondre aux besoins des personnes âgées pour leur maintien à domicile. Cette action de sensibilisation s'installe sur la durée et s'inscrit dans un cadre de confiance et d'information sociale. 3. Après les permanences matinales, des visites à domicile seront programmées et réalisées dans le but d'aller au-devant des problématiques des personnes confrontées au « mal-logement », au regard de l'inadaptation, l'inconfort, les dépenses énergétiques et la sécurité. De plus, la sensibilisation et l'information autour des thèmes de l'habitat à cette échelle permettront de répondre aux besoins des populations les plus isolées.
<p style="text-align: center;">RESSOURCES</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Véhicule utilitaire aménagé type Van, dont l'extérieur sera customisé par des flocages indiquant le nom de l'action, les partenaires, l'association Logiah ainsi que les coordonnées pour nous joindre. 2. Des supports visuels tels qu'oriflammes, panneaux et échantillons de matériels et matériaux nécessaires aux travaux 3. Affichages dans les communes et alentours pouvant accueillir le dispositif, dépliants, médias,ancements événementiels 4. Partenariats avec les acteurs locaux, collectivités, associations pour fédérer le public cible. 5. <u>Lieux de rencontres</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Salles communales pouvant accueillir du public pour le déroulement des saynètes du théâtre forum • Emplacements sur les marchés, lieux de rencontres ruraux. • Aux domiciles des personnes 6. <u>Moyens humains</u> : <ul style="list-style-type: none"> • 1 compagnie de théâtre amateur pour les événements de théâtre forum • 1 accompagnant de l'association

	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ou 3 personnes mobilisées pour les permanences mensuelles et les visites à domicile • 1 encadrant
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien du lien social • Désenclavement rural • Favorisation des échanges intergénérationnels • Dynamisation du territoire • Stimuler l'investissement
<p>EVALUATION</p>	<p><u>Indicateurs quantitatifs sur les deux années :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes rencontrées/informées sur les permanences et évolution • Nombre de visites à domicile • Nombre de dossiers réalisés • Nombre de travaux effectués au total et par territoire • Montant de travaux générés sur le territoire <p><u>Indicateurs qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des personnes • Implication des acteurs du territoire sur la mise en place et le déroulement de l'action • Participations au théâtre forum <p>Compte-rendu trimestriel interne. Retours d'actions à la direction Logiah, résultats, évolutions, demandes particulières à prendre en compte, bilan des échanges avec les partenaires/acteurs locaux.</p> <p>Comité technique : Bilan annuel</p> <p>Comité de pilotage : Bilan annuel</p>
<p>PERSPECTIVES</p>	<p>Renouvellement du dispositif sur plusieurs années</p>

PORTEUR DE L'ACTION	ASEPT
OPERATEUR DE L'ACTION	LOGIAH 04
BUDGET	Année 1 : Budget présenté sous forme de plan de financement (volet dépense) hors frais de structure. Pour information, tous les frais actuels d'étude sont préfinancés par Logiah et feront l'objet d'un amortissement sur la durée du projet
ECHEANCIER	<p>Conception, ingénierie de projet : 5 mois</p> <p>Phase montage opérationnel de l'action (visites dans les communes, communication externe, planification) : 3 mois</p> <p>Phase opérationnelle 1 : 9 mois</p> <p>Phase opérationnelle 2 : 1 an</p>

L'action « en route vers l'amélioration de l'habitat » se décline en trois parties interdépendantes et représentant trois échelles d'intervention :

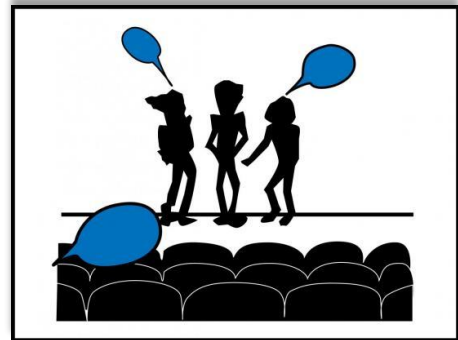


2.2. Descriptif détaillé

2.2.1. Le théâtre forum ... qu'est-ce que c'est ?

Le **théâtre forum** est une technique de théâtre, mise au point dans les années 1960 par l'homme de théâtre brésilien Augusto Boal, dans les favelas de São Paulo. Le théâtre forum est une des formes du **théâtre de l'opprimé**.

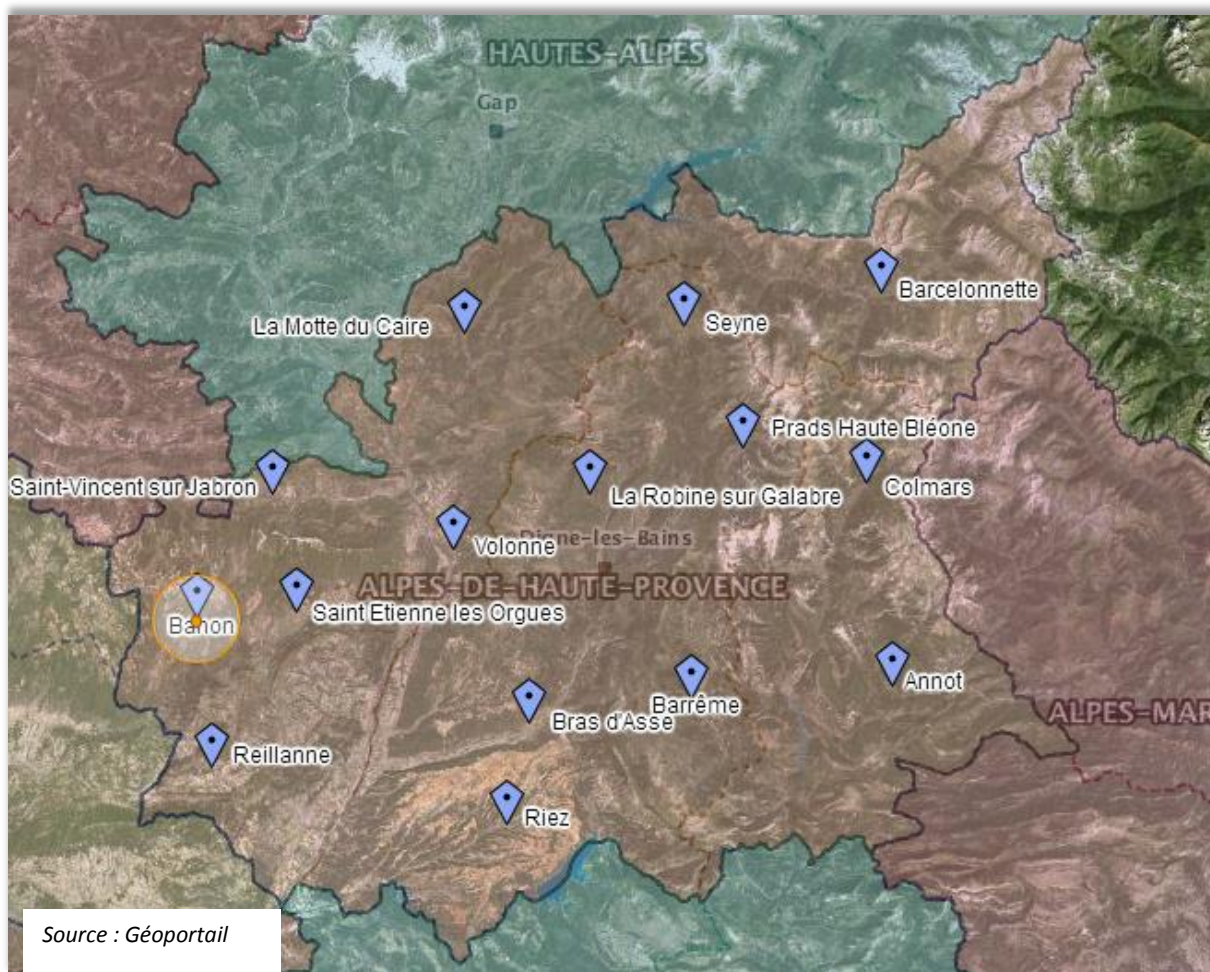
Le principe : les comédiens improvisent puis fixent une fable de 15 à 20 minutes sur des thèmes illustrant des situations d'oppression ou des sujets problématiques de la réalité sociale, économique, sanitaire d'une communauté. Ils vont ensuite la jouer sur les lieux de vie de la communauté à qui est destiné le message. À la fin de la scène - dont la conclusion est en général catastrophique -, le meneur de jeu propose de rejouer le tout et convie le public à intervenir à des moments clé, lorsqu'il pense pouvoir dire ou faire quelque chose qui infléchirait le cours des événements.



Source : lacleduquai.com

Il s'agit d'une technique de théâtre participative qui vise à la conscientisation et à l'information des populations opprimées d'une façon ou d'une autre.

2.2.2. Les lieux d'intervention



Le choix des 15 communes d'intervention est établi au regard des besoins de la population. Les associations et clubs de troisième âge, les foyers ruraux seront sollicités afin de fédérer une partie du public cible, à savoir les personnes âgées de plus de 60 ans.

Une campagne de communication sera également montée afin de toucher l'ensemble du public susceptible d'être éligible aux aides proposées.

L'implication des acteurs locaux est un élément essentiel au bon déroulement de l'événement en termes d'organisation, de communication et de suivi de l'action.

2.2.3. Le déroulement

Pour chaque représentation, avec participation du public, une personne de l'association Logiah sera présente, sur la scène, et par la suite sur un stand ouvert pour renseigner les populations sur les dispositifs mis en place. Seront mis à disposition du public des dépliants informatifs et des échantillons de produits à mettre en œuvre pour l'amélioration de l'habitat.

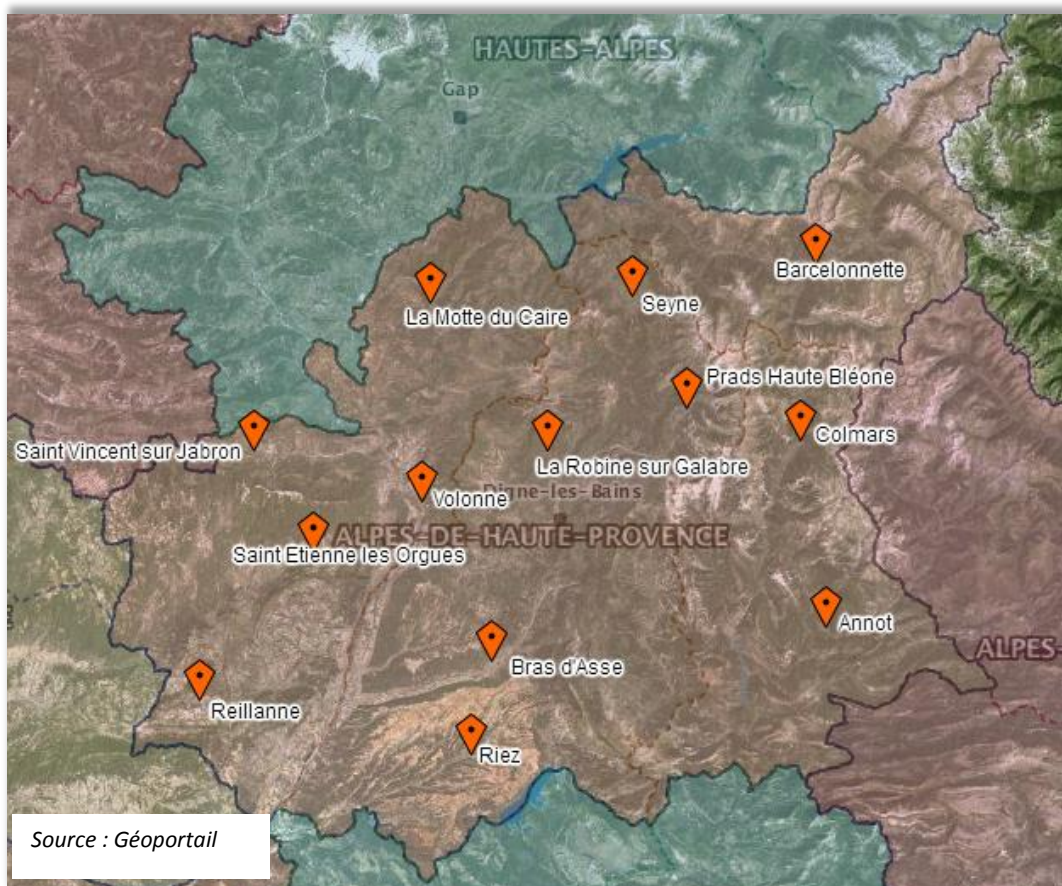
De plus, à la fin des saynètes, une présentation de l'association Logiah et une annonce des permanences mises en place seront réalisées, dans le but de faire connaître le dispositif à la population rurale.

2.2.4. Les permanences itinérantes

2.2.4.1. Permanence itinérante... qu'est-ce que ça veut dire ?

La mise en place d'une permanence itinérante permet de toucher les populations les plus reculées du département des Alpes de Haute Provence. Ce dispositif nécessite un fourgon aménagé pouvant accueillir du public, et suffisamment customisé pour être visible par tous. Il s'agit d'intervenir sur les marchés (ou autre moment clé) des petites communes des territoires ruraux, une fois par mois, de manière à instaurer une régularité. Les échanges avec le public se feront individuellement et permettront d'apporter une information dans le dialogue et la discrétion, tout en étant proches des lieux de vie des populations des territoires reculés.

2.2.4.2. Les lieux d'intervention



Le choix des 13 communes repose sur l'étude du territoire au regard des besoins de la population et de l'éloignement avec les lieux de permanence déjà existants. La communauté

de Communes Moyen Verdon ne recevra pas de permanence itinérante dans un premier temps du fait de la prochaine OPAH mise en œuvre sur l'ensemble de la CC.

2.2.4.3. *Le déroulement de l'opération*

Les permanences se tiendront sur les marchés des communes rurales, le matin. Une personne de l'association Logiah renseignera les populations sur les aides à l'amélioration de l'habitat. Des supports visuels et matériels seront nécessaires pour étayer les informations.

Le choix d'intervention sur les marchés résulte d'un besoin de visibilité pour toucher le maximum de populations rurales et le marché s'avère être un lieu maintenant le lien social de proximité, surtout au sein des territoires ruraux reculés.

L'intervention se réalisera une fois par mois par commune. Cette régularité permettra de maintenir le lien social établi dans les petits villages avec les personnes âgées. De plus, le fonctionnement de ce dispositif s'inscrit dans la durée et nécessite un passage régulier pour assurer un suivi auprès des publics cibles.

Certains secteurs géographiques ont des besoins sensiblement importants mais n'accueillent pas de marchés sur leurs communes. D'autres pistes sont envisagées pour intervenir lors d'événements réguliers sur les communes.

Planning prévisionnel d'intervention sur les communes :

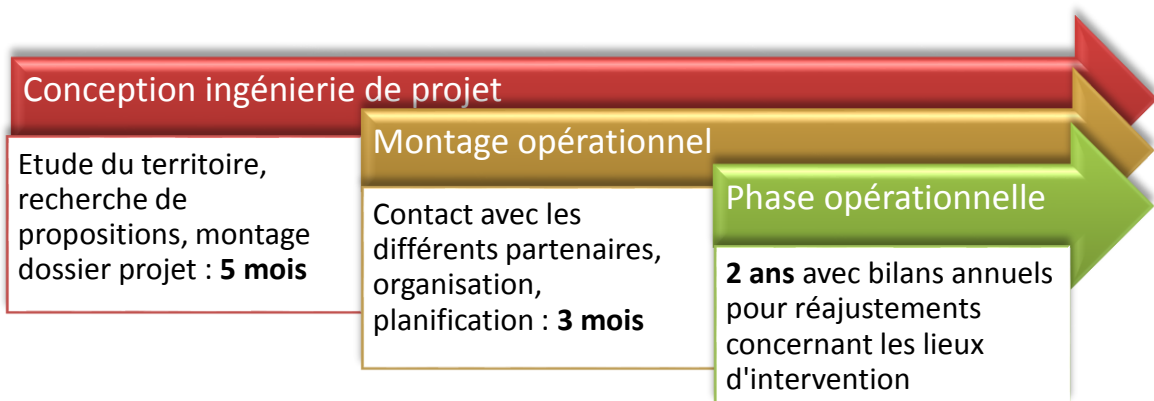
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1		La Robine sur Galabre	Barcelonnette	St Vincent sur Jabron	
Semaine 2		Annot	Saint Etienne les Orgues	Reillanne	Volonne
Semaine 3		Colmars les Alpes		La Motte du Caire	Bras d'Asse (Après-midi)
Semaine 4		Seyne les Alpes	Riez	Prads (Après-midi)	

2.2.5. Les visites à domicile

Après les permanences dans les communes indiquées au paragraphe précédent, l'intervenant de l'association Logiah déterminera si une sensibilisation/information à domicile est nécessaire pour certaines personnes. Une visite sera donc prévue pour l'après-midi même

dans le but d'apporter une information plus spécifique, plus précise, plus personnalisée sur les besoins d'amélioration de l'habitat des personnes. A cet effet, lors de la visite, un pré-diagnostic du logement pourra être établi, une information concernant les aides spécifiques pourra être donnée, un travail individuel de sensibilisation pourra être mené. Cette intervention est un outil pour maintenir un lien social avec les populations en difficulté, et participer à développer les actions intergénérationnelles.

3.4. Echancier



3.4.1. Phase conception – Ingénierie de projet : 5 mois

Cette phase d'étude comprend :

- L'étude socioéconomique à l'échelle du département des Alpes de Haute Provence afin de déterminer les enjeux du territoire, les lieux d'intervention et la pertinence des activités à mener ;
- La conception de l'action, avec les différents paramètres à intégrer : détermination des communes d'intervention pour les permanences ainsi que pour les représentations du théâtre forum, périodicité, planification, recherche de véhicules... ;
- L'établissement du budget prévisionnel ;
- La recherche de financements ;
- Montage du dossier de l'action ;
- Elaboration de documents de présentation.

3.4.2. Phase montage opérationnel : 3 mois

Cette phase inclut :

- Les contacts avec les intercommunalités, les communes d'accueil du dispositif, les associations de personnes âgées, les différents acteurs du territoire essentiels au

développement du projet, les partenaires potentiels liés à l'amélioration énergétique des logements

- Les réunions d'information de l'action au sein des territoires accueillant le dispositif
- La planification opérationnelle de l'action
- L'achat, l'aménagement et le flocage du véhicule
- La contractualisation avec la compagnie de théâtre choisie pour la réalisation du théâtre forum
- La réflexion, le lancement et le développement des outils de communication dans le but de rendre le dispositif attractif.

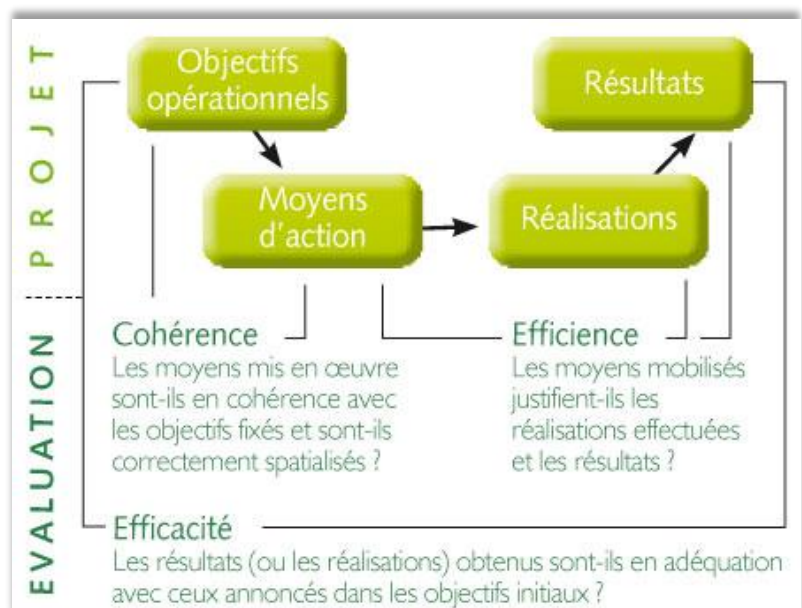
3.4.3. Phase opérationnelle de l'action : 2 ans

C'est la phase de réalisation des trois items de l'action à mettre en place :

- Déroulement du théâtre forum itinérant ;
- Permanences mensuelles d'information sur les communes rurales ;
- Visites à domicile et pré diagnostics énergétiques pour répondre aux besoins spécifiques de la population.

3.5. Suivi Evaluation

Au regard des résultats attendus, à savoir l'information et la sensibilisation aux aides possibles pour l'amélioration de l'habitat, le maintien du lien social, le désenclavement rural, la favorisation des échanges intergénérationnels, la dynamisation du territoire, des outils de suivi évaluation seront utilisés dans le but de vérifier la



pertinence, l'efficacité et la cohérence de l'action sur les territoires et sur la durée. Ces outils seront développés en amont de la phase opérationnelle :

- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Tableau de bord
- Réunions annuelles avec le/les porteurs du projet
- Enquêtes de satisfaction auprès des particuliers.